DESCRIPTION *du genre Peirate, de l'ordre des Hemiptères, famille des Géocorises, tribu des Nudicolles;*

Par M. AUDINET-SERVILLE,
Membre de la Société d'Histoire naturelle.

(Lu à cette Société, le 4 mars 1831.)

Les deux genres *Reduvius* et *Zelus* de Fabricius (*Systema Rhyngotorum*) ne sont pas caractérisés d'une manière nette, et il est fort difficile de les distinguer l'un de l'autre; un grand nombre d'espèces participent du caractère des Réduves et des Zélus : ceux de ce dernier genre ne consistant guère que dans un corps plus linéaire et des pattes plus longues et plus grêles. En outre, de l'avis du savant professeur M. Latreille et d'autres entomologistes modernes, ces genres doivent être étudiés de nouveau et divisés; c'est ce que nous avons essayé de faire, M. Le Pelletier de Saint-Fargeau et moi, *Encyclopédie méthodique*, tome x, article Réduve. Nous y partageons ce grand genre en plusieurs groupes, subdivisés eux-mêmes en coupes secondaires, dont quelques-unes, et notamment celle nommée *Ectrichodia*, peuvent être facilement converties en genres propres. Les deux genres cités de Fabricius comprennent dans cet auteur, l'un 72 espèces, dont les trois dernières appartiennent aux *Nabis* de M. Latreille, et l'autre (les *Zelus*) 39. A ces cent onze espèces de Fabricius, nous en avons ajouté vingt-une nouvelles, dont nous donnons la description dans l'*Encyclopédie*.

Depuis la publication de cet ouvrage, mes observations particulières m'ont fait détacher du genre Réduve un assez grand nombre d'espèces, nouvelles pour la plupart, qui m'ont paru offrir des caractères très-distincts, et par conséquent devoir constituer un genre particulier, que je signale sous le nom de *Peirates*, tiré d'un mot grec qui signifie : Brigand; ces hémiptères ne vivant que de rapines. Ce nouveau genre, ainsi que celui de Réduve, a le corselet *(prothorax)* distinctement séparé en deux lobes par un sillon transversal très-distinct ; mais il y a une différence très-remarquable dans les proportions de ces deux lobes du corselet des genres Réduve et Peirate. Le lobe antérieur des Réduves est court, presque transversal ou presque carré ; le lobe postérieur est du double plus grand que l'autre : les Peirates ont au contraire le premier lobe du corselet fort grand, beaucoup plus étendu en longueur qu'en largeur, et le deuxième court et transversal, ce qui donne à ces insectes un *facies* particulier et tout différent de celui des Réduves. De plus, les cuisses antérieures des Peirates sont courtes, grosses, renflées, portées sur des hanches fort allongées et entaillées en dessus pour recevoir, dans l'état de repos, une partie de la cuisse : ces hanches peuvent s'étendre et se porter en avant. Cette conformation prouve évidemment que les Peirates sont encore plus carnassiers que les Réduves, et qu'ils ont une facilité plus grande d'atteindre, de s'emparer et de captiver solidement, pour les sucer, les insectes vivans dont ils se nourrissent ; ces hanches antérieures très-prononcées se retrouvent aussi dans les *Nabis*, genre qui fait partie, comme les Réduves et les Peirates, de la tribu des Nu-

dicolles. Les cuisses antérieures des Réduves sont portées sur des tubercules arrondis plus ou moins saillans, mais courts, et qui ne peuvent procurer aux pattes antérieures qu'une bien faible extension. Les Peirates présentent encore un autre caractère qui nous paraît à peine exister, ou même ne pas exister du tout dans les Réduves, c'est d'avoir les quatre jambes antérieures un peu élargies au bout, et garnies en dessous vers leur extrémité d'un duvet épais qui les rend spongieuses. Dans beaucoup d'espèces de Réduves, la tête, le corselet, l'écusson ou les bords de l'abdomen offrent des pointes ou des épines très-prononcées. Aucun Peirate ne nous a présenté cette particularité.

Nous décrivons ici dix espèces de ce nouveau genre, dont huit sont nouvelles ; les unes ont pour patrie le Sénégal et l'île de Java, d'autres habitent les deux Amériques, enfin le *Peirates stridulus* (*Reduvius stridulus*, Fab.) se trouve en France ; il est commun dans nos départemens méridionaux, on le rencontre même quelquefois aux environs de Paris, au printemps, courant à terre dans les endroits sablonneux des forêts.

PEIRATE, *Peirates*.

Caractères génériques.

Corselet (*prothorax*) distinctement séparé en deux lobes par un sillon transversal ; premier lobe fort grand, beaucoup plus long que large ; second lobe court, transversal.

Ecusson allongé, triangulaire, assez grand ; son extrémité un peu relevée.

Corps allongé.

Pattes antérieures ravisseuses, leurs cuisses courtes, grosses, renflées, ayant leurs hanches grandes, épaisses, creusées en dessus pour

recevoir une partie de la cuisse. Jambes antérieures et intermédiaires assez courtes, un peu élargies au bout, et garnies en dessous, vers leur extrémité, d'un duvet épais et serré, formant une sorte d'éponge.

Le reste des caractères à peu près comme dans les Réduves. Anus des femelles sillonné longitudinalement en dessous dans son milieu; entier et sans sillon longitudinal dans les mâles.

Ire DIVISION.

Tête inclinée en devant, de médiocre longueur. — Corps allongé.

Ire *Subdivision.*

Les quatre premières cuisses épineuses en dessous.

1. *Peirates spinipes.*

Peirates ater, nitidus : thoracis antici sulco longitudinali, dorsali, subobsoleto ; pedum quatuor anticorum tibiis fusco tomentosis femoribusque crassis, spinosis.

(Longueur. 15 lignes.) Entièrement noir et luisant. Corselet presque lisse; son premier lobe ayant un sillon dorsal peu prononcé. Duvet des quatre jambes antérieures d'un brun noirâtre. Cuisses antérieures et intermédiaires munies en dessous d'épines inégales, distinctes. Femelle.

Du Sénégal.

2 *Peirates affinis.*

Peirates ater, nitidus : thoracis antici striati sulco longitudinali, dorsali, profundè ; pedum quatuor anticorum tibiis fusco tomentosis femoribusque mediocribus, spinosis.

(Long. 11 lig.) Plus petit que le précédent, dont il diffère en outre par les caractères suivans : 1° Corselet ayant son sillon dorsal bien marqué et offrant de plus quelques stries longitudinales irrégulières sur son premier lobe ; 2° les quatre cuisses antérieures moins grosses, moins gonflées. Mâle.

De l'île de Java.

Nota. Je doute que ce soit le mâle de l'espèce précédente, mais pourtant cela pourrait être.

2e *Subdivision.*

Toutes les cuisses mutiques.

3. *Peirates brevipennis.*

Peirates ater, suprà opacus, abdomine subtùs nitido : thoracis suprà granulati, lobo antico longitudinaliter irregulariterque striato ; elytrorum abdomine multò breviorum puncto basali falciâque latâ, dentatâ, luteis ; pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

(Long. 12 à 14 lig.) D'un noir mat avec le dessous de l'abdomen luisant. Corselet granuleux en dessus ; son premier lobe ayant en outre des stries longitudinales, irrégulières. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, d'un beau noir, ayant chacune à leur base un gros point rond, jaune, et presque au milieu une large bande de même couleur, dentelée en dessus et en dessous. Pattes noires. Duvet des quatre premières jambes roussâtre. Mâle.

Des Indes.

4. *Peirates quadrimaculatus.*

Peirates ater, subnitidus : thoracis lævigati lobo antico longitudinaliter unisulcato, sulco dorsali parùm profundo ; elytri singuli maculâ duplice albâ

unâ basali, alterâ mediâ rotundâ; pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

Long. 15 lig.) D'un noir assez luisant. Corselet presque lisse; son premier lobe ayant un faible sillon dorsal. Elytres d'un noir un peu luisant, avec l'extrémité de leur membrane blanchâtre et transparente; elles ont chacune deux taches blanches, l'une près de la base et ovale, l'autre au milieu et presque ronde. Antennes et pattes noires. Duvet des quatre premières jambes roussâtre. Mâle.

Du Sénégal.

5. *Peirates bimaculatus.*

Peirates ater, subnitidus : thoracis sublævigati lobo antico posticè subsulcato; elytrorum apice albo pellucido maculâque basali obliquâ, ovatâ, lividâ; pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

(Long. 12 à 13 lig.) D'un noir un peu luisant. Corselet presque lisse; son premier lobe ayant postérieurement un sillon court, dorsal, peu prononcé. Elytres d'un noir presque mat, blanchâtres et transparentes à l'extrémité de leur membrane; elles ont chacune à la base une tache ovale, posée un peu obliquement, d'un blanc sale. Antennes et pattes noires. Duvet des quatre jambes antérieures d'un roux assez vif. Femelle.

Du Sénégal.

6. *Peirates rufus.*

Peirates rufo testaceus, subnitidus; thoracis lobo antico posticè profundè breviter sulcato; elytrorum nigrorum maculâ angustâ lutescente à medio ad apicem latus internum vestiente; eorum membranæ maculâ magnâ lutescente; femoribus posticis, basi exceptâ, fuscioribus et pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

(Long. 1 pouce.) D'un testacé roux assez luisant. Premier lobe du

corselet ayant postérieurement un court sillon dorsal assez prononcé. Elytres noires, avec une longue tache étroite, d'un jaune sale, bordant l'élytre intérieurement, et allant de la base jusqu'au milieu. Membrane portant une tache de cette même couleur, qui l'occupe presque tout entière. Antennes de la couleur du corps. Pattes d'un testacé roux. Cuisses postérieures plus foncées et presque noirâtres, à l'exception de leur base. Duvet des quatre premières jambes d'un roux brillant. Mâle.

De Cayenne.

7. *Peirates sulcicollis.*

Peirates ater, lucidulus : thoracis lobo antico longitudinaliter irregulariterque striato; elytrorum lineâ angustâ luteâ latus internum vestiente maculâque mediâ transverso quadratâ luteâ; membranæ maculâ longitudinali quadratâ luteo pellucidâ ad apicem attingente : pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis; omnium et femorum basi testaceâ.

(Long. 9 à 10 lig.) D'un noir assez luisant. Premier lobe du corselet chargé de stries longitudinales irrégulières. Elytres noires, étroitement bordées de jaune intérieurement; sur le milieu une tache jaune, en carré transversal, et sur leur membrane une autre tache en carré long, jaunâtre et transparente, qui occupe le milieu et atteint l'extrémité. Antennes noires. Pattes noirâtres, avec la base des cuisses et celle des jambes testacée. Duvet des quatre premières jambes roussâtre.

De Cayenne.

8. *Peirates maculipennis.* — *Reduvius maculipennis.* Encycl. méth., tom. x, pag. 276, n° 10.

Peirates ater, subopacus : thorace sublævigato; elytrorum ad scutelli regionem lineolis albidis ma-

culâque mediâ quadratâ ochraceâ, membranæ maculâ ovatâ ad apicem ochracea. Abdomine subcœruleo maculis lutescentibus marginato, his ad angulum anteriorem uniuscujusque segmenti positis: femoribus basi luteis; tarsis testaceis, pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

(Long. 7 lig.) D'un noir peu luisant. Corselet presque lisse. Elytres ayant quelques petites lignes blanchâtres près de la pointe de l'écusson; une tache carrée, d'un jaune d'ochre, dans le milieu, et une autre ovale, de même couleur, à l'extrémité de leur membrane. Abdomen noir bleuâtre, bordé de taches d'un jaune pâle placées à l'angle antérieur de chaque segment. Antennes noires. Cuisses ayant un peu de jaune à leur base; tarses testacés. Duvet des quatre premières jambes roussâtre. Femelle.

Du Brésil.

9. *Peirates stridulus.* — *Reduvius stridulus*, Fab. *Syst. Rhyngot.*, n° 10.

Peirates ater, nitidus : thoracis in lobo antico sulco dorsali brevi : elytris rubris, singuli lineâ longitudinali submarginali luteolâ, maculis tribus nigris interruptâ; membranâ fuscâ atro maculatâ; abdomen atrum, nitidum, lateribus et maculâ mediâ basali rubrâ. Antennæ nigræ; pedum quatuor anticorum tibiis fusco tomentosis.

(Long. 7-8 lig.) D'un noir luisant. Premier lobe du corselet ayant postérieurement un court sillon dorsal. Elytres rouges, offrant chacune le long du bord interne trois taches noires, en ligne longitudinale; intervalles de ces taches un peu jaunâtres. Membrane d'un brun noirâtre, portant une grande tache presque ovale, d'un noir foncé. Abdomen noir luisant, bordé de rouge latéralement; il a au milieu, vers sa base, une tache rouge plus ou moins grande. Antennes noires. Duvet des quatre premières jambes brunâtre. Mâle et femelle.

Commun dans nos départemens méridionaux. On le trouve aussi aux environs de Paris, dès le commencement du printemps, et ordinairement à terre.

2e DIVISION.

Tête horizontale, très-prolongée en avant. — Corps plus allongé et linéaire. — Toutes les cuisses mutiques.

10. *Peirates carinatus*. — *Reduvius carinatus*, FAB. *Syst. Rhyngot.*, n° 57. — COQUEB. *Illustr.* I, *tab.* 10, *fig.* 15.

Peirates corpore elongato, lineari, atro subnitido, capite horizontali producto; thoracis lobo antico longitudinaliter striato; elytris rubris, membranâ nigrâ: abdomen atrum, nitidum, margine elevato, rubro, maculis nigris interrupto, abdomine medio subcarinato, rubido. Antennæ, rostrum pedesque sub rubrâ; pedum quatuor anticorum tibiis rufo tomentosis.

(Long. 12 ou 14 lig.) Corps fort allongé, linéaire, d'un noir un peu luisant. Tête noire, horizontale, prolongée en avant. Premier lobe du corselet ayant plusieurs stries longitudinales prononcées. Elytres rougeâtres, à membrane noire. Abdomen noir luisant, ses côtés élevés et presque tranchans, entrecoupés de noir et de rougeâtre; son milieu presque caréné, plus ou moins rougeâtre. Antennes, bec et pattes de cette dernière couleur. Duvet des quatre premières jambes roussâtre. Mâle et femelle.

De Caroline.

Observations *sur deux chenilles de* Cossus ligniperda, *vivant dans l'intérieur du corps d'un* Bombyx;

Par M. Duponchel.

(Lu à la Société d'Histoire naturelle, le 4 mars 1831.)

En visitant, l'été dernier, ma collection de lépidoptères, je m'aperçus qu'un *Bombyx quercus* femelle, que j'y avais placé récemment, et qui m'était éclos seulement depuis un mois, recelait dans son corps un insecte rongeur. Ayant fait ce qu'il fallait pour l'en expulser, je ne fus pas peu surpris d'en voir sortir deux chenilles de *Cossus ligniperda*, au lieu d'une larve de dermeste que je m'attendais à voir paraître. Je me rappelai alors que sur le même étaloir qui m'avait servi à étendre mon *Bombyx quercus*, j'avais précédemment étendu une femelle de Cossus ligniperda, et que cette femelle avait pondu. J'avais eu soin, il est vrai, d'enlever le paquet d'œufs qui s'étaient amoncelés à son anus; mais il paraît qu'il en était tombé quelques-uns dans la rainure de l'étaloir, que ces œufs sont éclos et que les petites chenilles qui en sont sorties, trouvant à leur portée le corps du bombyx dont je viens de parler, s'y introduisirent pour s'en nourrir, comme elles l'auraient fait du tronc d'un arbre si leur mère fécondée eût pondu en pleine liberté. Ces petites chenilles pouvaient avoir quatre lignes et demi de long sur trois quarts de diamètre au moment où je les forçai de quitter leur demeure; et, d'après l'époque présumée de leur éclosion, elles devaient y être établies depuis trois semaines. Déjà elles avaient entièrement rongé l'intérieur de l'abdomen et se trouvaient logées dans le corselet. Je les enfermai dans une petite boîte avec les débris du bombyx qui leur servait à la fois de logement et de pâture; mais au bout de quinze jours, je les trouvai racornies et desséchées.